



Des chèques signés par mon ex?

Par **pamm74**, le **29/04/2008** à **15:02**

Voilà huit mois que j'essaie de régler à l'amiable des soucis avec une personne ayant vécu 3 mois chez moi.

Cette personne, m'a d'abord dit je suis gendarme, j'ai tout quitter pour toi.

une fois que je me suis rendue compte qu'il n'avait jamais été gendarme, je lui ai demandé de vider les lieux de ses affaires et de partir. Ces mensonges m'exaspéraient.

il a mis beaucoup de temps à partir.

A l'époque je venais d'apprendre que j'étais enceinte.

Sous ses menaces et ses appels incessants, j'ai fini par pratiquer une IVG de peur qu'il ne me laisse jamais tranquille ("si tu le gardes je ferai tout pour l'avoir" ETC...) Cette intervention a été très difficile et psychologiquement j'ai été très fragilisée. J'ai tous mes collègues qui seraient prêts à témoigner sur le fait qu'il me pourrit la vie depuis.

Il a pris beaucoup d'affaires m'appartenant en partant mais cela m'est égal puisque je voulais juste ne plus jamais en entendre parler.

Maintenant, il me réclame une console de jeu restée ici. je lui ai dit que je la mettais à sa disposition ici.

lorsque j'ai fait mes comptes, je me suis aperçue qu'il avait émis des chèques à mon nom, en les signant. En utilisant parfois ma carte d'identité, parfois la sienne mais en les signant lui.

Que puis-je faire? porter plainte maintenant car toujours pas d'arrangements à l'amiable? de plus depuis 8 mois, il appelle énormément de fois par jour. j'ai répondu aux tous premiers appels, il m'insultait. depuis je ne répond plus mais il continue à me harceler.

Je ne sais plus quoi faire. psychologiquement, ceci m'empêche d'avoir une vie sentimentale ou au moins une vie normale.

Je suis dans une impasse. Il se met même à écrire à mes parents, à mon boulot pour ses affaires alors que moi j'essayais de régler ça à l'amiable!

Par **Thierry Nicolaidès**, le **29/04/2008** à **18:21**

portez plainte devant le procureur de la république pour faux en écritures privées et demandez à votre banque le remboursement des chèques contrefaits

Ne vous laissez pas intimider , enregistrez ses appels téléphoniques et portez plainte pour harcèlement .

Prenez un avocat qui pourra vous aider dans ces démarches

Thierry Nicolaidès

Par **frog**, le **13/05/2008** à **19:28**

A défaut de changer de numéro de téléphone (que vous prendrez soin de mettre sur liste rouge), vous pouvez déposer une plainte pour *appels téléphoniques malveillants*. Si vous employez cette seconde solution, notez l'heure des appels, conservez les messages laissés sur le répondeur ainsi que les SMS qu'il enverrait sur votre portable.